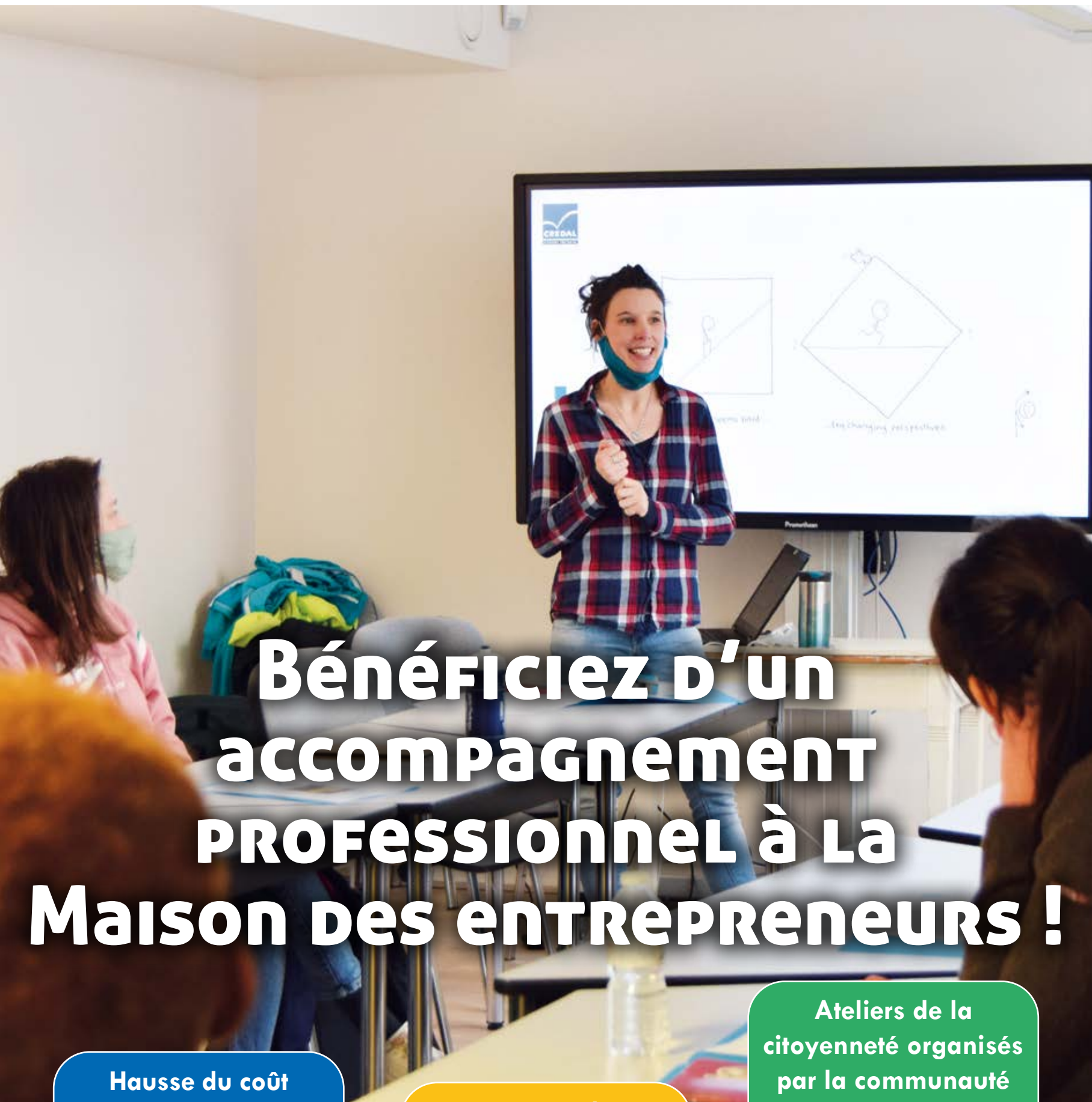


La Vie etterbeek*ee*koise

www.etterbeek.brussels



BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL à La MAISON DES ENTREPRENEURS !

Hausse du coût de l'énergie

La commune et le CPAS
à vos côtés pour limiter
les frais

Focus sur les Travaux publics

Quatre grands
chantiers à la loupe

Ateliers de la citoyenneté organisés par la communauté In'Etterbeek

Nos institutions présentées
aux résidents européens
et non-européens

Vincent DE WOLF - Bourgmestre
02 627 23 00
vincent.dewolf@etterbeek.brussels

Administration générale - Personnel communal - Police et Prévention - Propreté publique - Logement - Coordination des grands projets - Jeunesse et petite enfance - Relations publiques et Communication - Consultations et rencontres citoyennes - Affaires internationales

Arnaud VAN PRAET
Président du CPAS
02 627 23 33
arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels

Patrick LENAERS
1^{er} Échevin
T 02 627 23 01
patrick.lenaers@etterbeek.brussels

Officier de l'État civil - Population - Animations et festivités

Françoise DE HALLEUX
2^{ème} Échevine
02 627 27 27
francoise.dehalleux@etterbeek.brussels

Transition écologique - Santé - Égalité des genres et diversité

Frank VAN BOCKSTAL
3^{ème} Échevin
02 627 23 25
frank.vanbockstal@etterbeek.brussels

Finances et budget - Aménagement du territoire et Urbanisme - Affaires européennes - Affaires néerlandophones - E-Government - Informatique - Emploi

Aziz ES
4^{ème} Échevin
02 627 27 08
aziz.es@etterbeek.brussels

Développement économique et commercial - Brocantes, foires et marchés - Cultes et laïcité - Bien-être animal - Formation continuée

Karim SHEIKH HASSAN
5^{ème} Échevin
02 627 28 85
karim.sheikh Hassan@etterbeek.brussels

Espace public - Cohésion sociale et Solidarité internationale - Démocratie participative et budget participatif - Tourisme

Colette NJOMGANG-FONKEU
6^{ème} Échevine
02 627 23 53
colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.brussels

Enseignement - Politiques socio-culturelles - Politique sportive

Maryam MATIN FAR
7^{ème} Échevine
maryam.matinfar@etterbeek.brussels

Action sociale - Troisième âge - Volontariat - Handicap

Caroline JOWAY
8^{ème} Échevine
T 02 627 27 00
caroline.joway@etterbeek.brussels

Mobilité et Travaux publics - Gestion des bâtiments publics - Contrat de Quartier Durable et Politique de la Ville - Énergie

L'INTERVIEW

La Cellule Énergie du CPAS : au service du citoyen depuis 36 ans

Savez-vous qu'il existe au CPAS d'Etterbeek une Cellule Énergie dont l'objectif est de garantir l'accès de tout citoyen à l'électricité, au gaz et à l'eau ? Le CPAS n'a évidemment pas attendu la hausse des prix de l'énergie pour mettre en place ce service. Sa création remonte à 1985 et les Etterbeekoises sont de plus en plus nombreuses à y faire appel pour solliciter une aide financière, intervenir dans un litige qui les oppose à un fournisseur d'énergie ou demander conseil afin de mieux contrôler leur consommation. Pour en savoir davantage sur cette Cellule, laissons la parole à Joëlle Marteaux, qui en est l'une des fondatrices, et à Arnaud Van Praet, président du CPAS.



Arnaud Van Praet et Joëlle Marteaux.

Pour quelle raison un service spécialement dédié à l'énergie a-t-il été créé au CPAS en 1985 ?

Joëlle Marteaux : « À cette époque, c'est une intercommunale qui faisait office de distributeur de gaz et d'électricité à Bruxelles et les fermetures de compteurs dues à des défauts de paiements étaient monnaie courante. Le gouvernement a alors proposé aux CPAS de mettre à leur service des assistants sociaux chargés d'effectuer des guidances budgétaires en matière d'énergie. C'est dans ce contexte qu'un service Énergie a été créé au sein du CPAS. Il était constitué de deux assistantes sociales qui devaient normalement rester en place durant deux ans. Mais les besoins étaient tels que le service a été maintenu... pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. »

Comment a-t-il évolué en 36 ans ?

JM : « De 1988 à 1996, j'étais la seule assistante sociale à en faire partie. Heureusement, l'effectif s'est ensuite agrandi. Et nos missions, toujours menées dans le domaine de l'énergie, mais également dans celui de l'eau et de la médiation de dettes, se sont diversifiées. En 2002, le service social du CPAS a été restructuré et une cellule Énergie et Médiation de dettes a été mise en place. Cinq ans plus tard, en raison de la complexification de ces deux matières, celles-ci ont été scindées en deux cellules distinctes. Autre évolution importante : l'engagement, en 2012, d'un conseiller en énergie qui nous permet d'agir au niveau préventif. »

Quelles sont aujourd'hui les aides que vous proposez aux citoyens ?

Arnaud Van Praet : « Elles sont multiples. Tout d'abord, en toutes circonstances, nous veillons à ce que les droits de l'utilisateur soient respectés. En cas de difficulté de paiement de factures, nous pouvons notamment négocier un plan de paiement avec un créancier ou l'obtention

d'un statut de client protégé. Sur base d'une enquête sociale, le CPAS peut aussi fournir un soutien financier via le Fonds Énergie ou le Fonds Eau. À cela s'ajoute tout le travail que nous menons en termes d'information et de prévention. Les conseils que nous pouvons donner touchent autant à la réparation ou l'entretien d'une chaudière, par exemple, qu'à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Et en cas de consommation excessive, nous avons également la capacité d'établir un bilan énergétique et de proposer des solutions. »

La Cellule Énergie est-elle uniquement accessible aux personnes qui fréquentent déjà le CPAS ?

AVP : « Certainement pas ! Comme beaucoup d'autres services proposés par le CPAS, elle est accessible à tous les Etterbeekoises, sans distinction. J'ajoute que nos assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous mais, en cas de nécessité, elles se déplacent aussi à domicile. »

Vous organisez aussi régulièrement des ateliers « Énergie ». De quoi s'agit-il ?

JM : « C'est un outil très efficace pour expliquer aux participants comment utiliser l'eau et l'énergie en évitant de tomber dans le piège de la surconsommation. On travaille par petits groupes de 5 ou 6 personnes. Ce sont des ateliers interactifs et chacun se nourrit de l'expérience des autres. Les gens en sortent ravis. »

Avez-vous constaté une augmentation du nombre d'habitants qui font appel à la Cellule Énergie ?

AVP : « Oui et cette augmentation est perceptible depuis que le service existe. Au début, nous touchions principalement des populations très précarisées. Puis s'y sont progressivement ajoutées les personnes qui bénéficient d'un revenu de remplacement, celles en situation de surendettement et, enfin, les plus bas revenus. Aujourd'hui, nous accueillons de plus en plus d'habitants issus de la petite classe moyenne, ceci notamment en raison des conséquences de la crise sanitaire et de la hausse des prix de l'énergie. Nous craignons hélas que cette tendance va se poursuivre. Mais quoi qu'il arrive, nous serons là pour aider celles et ceux qui en ont besoin ! »

Cellule Énergie - CPAS d'Etterbeek
02 627 22 65 – 02 627 21 23
energie@cpas-etterbeek.brussels

Achat groupé « énergie » : on peut encore s'inscrire !



Dans notre édition précédente, nous vous avons fait part d'une initiative communale lancée en collaboration avec Wikipower pour proposer aux Etterbeekoises de participer à un achat groupé de gaz et d'électricité. L'objectif est bien sûr de limiter au maximum l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur la facture de gaz et d'électricité des ménages.

Comme annoncé dans un courrier récemment distribué dans la commune, les inscriptions se clôturent le 27 mars. À cette date, Wikipower comptabilisera le nombre de ménages inscrits et contactera les fournisseurs pour les mettre en concurrence. C'est évidemment la meilleure offre qui sera retenue et chaque partici-

pant recevra une proposition personnalisée qu'il sera libre d'accepter ou de refuser.

Cela veut-il dire qu'il ne sera plus possible de s'inscrire après le 27 mars ? Non, les inscriptions restent ouvertes jusqu'à début mai. Évidemment, seul le nombre total de participants inscrits au plus tard le 27 mars sera pris en compte au moment où les fournisseurs pourront remettre une offre.

Deux précisions encore. Primo, tout consommateur peut à tout moment changer de fournisseur d'énergie sans payer d'indemnité de rupture. Secundo, si vous bénéficiez déjà d'un tarif préférentiel lié à un statut de « client protégé » attribué grâce à une intervention du CPAS, cette action « achat groupé » ne vous est évidemment pas destinée.

Celles et ceux qui souhaitent encore s'inscrire peuvent le faire sur le site www.etterbeek-energie.be ou en remplissant le formulaire inclus au courrier récemment distribué et en le renvoyant par mail (info@etterbeek-energie.be) ou par courrier postal à Wikipower (2 rue Natalis, 4020 Liège).

La Vie etterbeekoise

Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek

02 627 23 29

communication@etterbeek.brussels
(imprimé sur papier recyclé)



www.etterbeek.brussels

Innov'ett : le projet qui fait grandir les jeunes entrepreneurs

Début 2022, une quinzaine d'entrepreneurs en herbe se sont lancés dans un programme de formation proposé par la commune d'Etterbeek en collaboration avec le Crédal. L'occasion de pousser la porte de cette nouvelle Maison dédiée aux entrepreneurs et d'en découvrir tous les atouts.



Lundi 24 janvier, 10h du matin, l'ambiance est studieuse mais décontractée à la Maison des entrepreneurs. Difficile d'imaginer que ce bâtiment situé 131 rue de l'Étang fut autrefois une maison médicale. Le rez-de-chaussée rénové avec soin par les ouvriers communaux propose désormais une cuisine équipée, des salles de réunion avec écran multimédia, des bubbles ainsi qu'une salle de détente lumineuse et cosy propice aux échanges informels. 15 heureux candidats (12 femmes, 3 hommes) ont aujourd'hui la chance d'étreindre ces nouveaux locaux. En ce premier

jour de formation, ils sont encadrés par Yasemine Tilquin, formatrice au Crédal, et par les représentantes du service « Développement économique et commercial » de la commune.

Coaching et initiation à l'entrepreneuriat

Pour le lancement d'Innov'ett, la commune d'Etterbeek a en effet proposé aux entrepreneurs et candidats entrepreneurs de 18 à 35 ans un programme gratuit de coaching individualisé étalé sur 8 semaines (à raison d'une demi-journée par semaine) pour leur donner les outils indispensables et renforcer leur CV avant

de lancer leur entreprise. Ce programme est dispensé par le Crédal, un organisme spécialisé et reconnu dans l'accompagnement de projet.

Il comprend des cours théoriques mais aussi des conférences thématiques en compagnie d'experts (commerce durable, entrepreneuriat social, sources de financement, etc.) et des rencontres avec des commerçants et artisans locaux.

Des profils variés

Si les participants ont en commun leur jeune âge, leur intérêt pour l'entrepreneuriat ainsi qu'un ancrage etterbeekois, les profils sont plutôt variés. Certains souhaitent installer des potagers chez des particuliers, d'autres se lanceront dans la dégustation de vin, la création d'une recyclerie thématique ou se spécialiseront dans le consulting sur l'économie circulaire. Mais tous sortiront de cette première formation avec un bagage supplémentaire, un premier réseau et surtout l'envie d'entreprendre et de concrétiser leur rêve. Cette première formation en appellera d'autres, puisque la Maison des entrepreneurs accueille au mois de mars un programme basé sur le développement personnel. Une conférence publique organisée le 22 mars à 18h30 et animée par Groupe One abordera notamment le thème de « L'Entrepreneuriat social et les différentes formes d'entreprise ». Viendront ensuite une formation en marketing digital, des workshops sur l'économie circulaire et aussi des rencontres avec les associations commerçantes et les entrepreneurs locaux. Suivez les prochaines formations, d'Innov'ett sur le site web de la commune : etterbeek.brussels.

Vincent De Wolf, bourgmestre

« Au milieu de la crise sanitaire, c'est aussi le rôle d'une commune d'encourager les jeunes entrepreneurs »



Pour Vincent De Wolf venu saluer les participant·e·s, ce projet constitue un coup de pouce particulièrement utile au milieu de la crise sanitaire qui met à mal l'économie et donc aussi l'emploi des jeunes. Cette formation s'adresse aux habitant·e·s d'Etterbeek mais pas seulement. « Il peut s'agir de gens qui habitent la commune, y suivent des cours ou même qui souhaiteraient développer un projet sur notre territoire. Innov'ett est un des outils que nous avons mis en place dans le cadre de notre Plan de relance de l'Économie locale mais ce n'est pas le seul. Il y a bien sûr notre monnaie locale, « le chèque Broebel » qui circule depuis plusieurs mois. D'autres projets verront bientôt le jour comme le lancement d'une application pour promouvoir les commerces et les artisans locaux et la création d'une agence immobilière dédiée à la gestion des espaces commerciaux. Un outil qui nous permettra de lutter contre les surfaces vides et d'assurer une variété des commerces dans un même quartier ».

Michaël, candidat entrepreneur

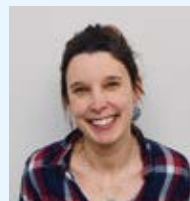
« Ici, j'apprends les bases concrètes de l'entrepreneuriat »



Du haut de ses 19 ans, Michaël est le benjamin du programme. Il a pourtant déjà une idée très précise de l'entreprise qu'il souhaite lancer. « J'aimerais créer un bar à Whisky. Mon papa a déjà une solide expérience dans le secteur horeca. L'idée est donc de monter cette affaire en famille. Ce qui m'intéresse, c'est la gestion financière. Je suis donc ici pour apprendre les bases de l'entrepreneuriat ». Michaël n'a pas choisi Etterbeek par hasard. « Je parle cinq langues, je sais que c'est un atout si je veux me lancer dans une commune très multiculturelle comme Etterbeek. Et puis, je pense qu'ici il y a la clientèle pour ce type de commerce ».

Yasemine Tilquin, formatrice

« Je veux les challenger »



Avec Yasemine Tilquin, formatrice au Crédal, nos jeunes entrepreneurs sont entre de bonnes mains. « Quand on veut démarrer son entreprise, on se pose naturellement beaucoup de questions : est-ce que je vais pouvoir vivre de mon activité ? Si je suis issu·e d'une famille d'entrepreneurs, est-ce que je vais pouvoir lancer mon activité comme je l'envisage ? Les clients répondront-ils présents ? Comment puis-je être soutenu financièrement ? L'objectif de cette formation est bien sûr de répondre à toutes ces questions mais aussi de leur permettre de vérifier si leur projet est en adéquation avec le marché. Mon but est bien de les challenger, de les ouvrir à la critique afin qu'ils ressortent de cette formation avec toutes les cartes en main avant de se lancer. » L'atout de ce programme en présentiel, c'est aussi de rencontrer et de discuter avec les autres entrepreneurs. « Il est important qu'ils puissent échanger, imaginer des synergies et se rendre compte qu'ils sont peut-être face aux mêmes freins ou aux mêmes craintes. Les porteurs de projets sont ainsi rassurés par le groupe ». Depuis des années, la coopérative Crédal informe, accompagne, anime, initie le développement d'activités et de modèles économiques participatifs et se met au service de personnes, de groupes et d'institutions porteurs de projets émancipateurs, respectueux de l'humain et de l'environnement.

Solidarité avec l'Ukraine !

Suite au conflit armé en Ukraine, la commune et le CPAS d'Etterbeek ont pris une série de mesures pour venir en aide aux réfugiés. Vous pouvez également vous montrer solidaires en répondant aux collectes et à l'appel aux dons qui ont été mis en place.



L'invasion russe en Ukraine et, en quelques jours, les conséquences humaines de cette guerre suscitent l'émotion et la stupéfaction de très nombreux Etterbeekoïses. Vous êtes déjà nombreux·ses à proposer votre aide et nous vous en remercions !

Afin d'organiser au mieux cette solidarité, la commune et le CPAS se mobilisent et mettent en place des initiatives auxquelles vous pouvez participer.

Collecte de vivres et de produits de première nécessité.

Etterbeek est jumelée à la ville de Siemiatycze située en Pologne, à proximité des frontières biélorusse et ukrainienne, et avec laquelle nous entretenons des contacts réguliers depuis le début du conflit. Elle accueille désormais un grand nombre de réfugiés. Les besoins sont donc importants.

C'est pourquoi, en coordination avec les autorités locales, la commune a convenu de récolter des vivres et des produits de première nécessité qui leur seront directement acheminés sur place. Vous trouverez la liste des produits utiles sur le site web de la commune (etterbeek.brussels). Dans la mesure du possible, merci de trier préalablement vos dons par catégorie : Produits d'hygiène et de soin/Produits pour bébé/Denrées alimentaires/Alimentation animale/Autre.

Ces dons peuvent être déposés sur l'esplanade devant l'Hôtel communal (avenue des Casernes, 31) lundi, mercredi jeudi et vendredi de 8h à 17h et le mardi de 8h à 19h. Des emplacements de stationnement ont été prévus à cette fin devant l'Hôtel communal.

Dons financiers à l'opération « Etterbeek Ukraine 2022 »

Le CPAS d'Etterbeek lance, par ailleurs, un appel aux dons pour soutenir les réfugiés ukrainiens ainsi que les ménages qui les hébergent gratuitement à Etterbeek. Les fonds récoltés serviront à participer aux frais de première nécessité (alimentaire, vestimentaire, scolaire, etc.) des réfugiés accueillis dans notre commune. Votre don peut être effectué sur le compte bancaire BE75 0910 2257 4151. Dès 40 euros, tout don réalisé en faveur du CPAS est fiscalement déductible à concurrence de 45 % du montant versé.

Hébergement temporaire de réfugiés dans votre logement

Enfin, Etterbeek a répondu favorablement à l'appel du Gouvernement fédéral afin de recenser, sur son territoire, toutes les capacités d'hébergement disponibles, y compris, auprès des habitants. Si vous avez la possibilité d'accueillir, à titre temporaire, des réfugiés ukrainiens chez vous, n'hésitez pas à nous le faire savoir par téléphone au 02 627 23 63 ou par courriel à hospitality@cpas-etterbeek.brussels.

Nous vous remercions déjà pour votre mobilisation.

Participez au Forum citoyen de la propreté !

Dès ce mois de mars, la commune convie les Etterbeekoïses à l'une des rencontres du Forum citoyen de la Propreté.



- Le forum « Saint-Antoine/Casernes/Champs » aura lieu le jeudi 31 mars de 19h à 22h
- Le forum « Jourdan/Saint-Pierre » aura lieu le mercredi 20 avril de 19h à 21h
- Le forum « Saint-Michel/Tongres/Roi Vainqueur » aura lieu le mardi 26 avril de 18h à 21h

Chaque habitant·e recevra une invitation dans sa boîte aux lettres en fonction du quartier dans lequel se trouve son logement. Pour la bonne organisation de l'événement, la participation à ces forums est soumise à une inscription à l'adresse proprete@etterbeek.brussels ou au 0800 25 755. Ceux-ci seront organisés dans la salle du Conseil de l'hôtel communal (avenue des Casernes, 31/1).

Une séance en anglais sera par ailleurs proposée le jeudi 19 mai, de 19h à 22h, dans le cadre du projet « In'Etterbeek ». Vous pouvez marquer votre préférence pour cette rencontre en adressant un mail à participation@etterbeek.brussels.

Nous vous informerons des suites données à ces différents forums dans nos prochaines éditions.

Celles et ceux qui le souhaitent peuvent déjà prendre connaissance des services et des règles en matière de propreté via notre site internet www.etterbeek-proprete.brussels.

Organisé par quartier, ce forum participatif vise tout d'abord à expliquer à la population les enjeux et le contexte structurel de la propreté, ainsi que les axes prioritaires sur lesquels travaillent les agents au quotidien. C'est également l'occasion pour chaque citoyen de rencontrer non seulement le bourgmestre dont la propreté est l'une des compétences mais aussi les fonctionnaires communaux en charge des différents volets du Plan propreté (Nettoyement & infrastructures, Prévention, Répression et Suivi des plaintes). Les citoyens pourront poser toutes leurs questions mais aussi exprimer leurs attentes en matière de propreté publique.

Trois rendez-vous pour trois grands quartiers

Afin de mieux cibler les problématiques spécifiques à chaque quartier, les organisateurs ont prévu trois forums :

Ici commence...
votre responsabilité !



Comme chaque année, la commune d'Etterbeek participe activement à la campagne de sensibilisation « Ici commence la mer » destinée à rappeler au grand public que l'eau qui ruisselle dans les cours d'eau transite via les avaloirs puis les égouts, les collecteurs et enfin les stations d'épuration. Ces avaloirs ne sont donc pas des poubelles : il est essentiel de ne rien y jeter!

Les agents du service Propreté effectueront des marquages au sol pour rendre ces avaloirs bien visibles.

Zone 30 généralisée à Bruxelles... à quelques exceptions près !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, date d'entrée en vigueur du plan « Ville 30 », la vitesse maximale autorisée pour circuler à Bruxelles est de 30 km/h, sauf sur certains axes structurants où il est toujours permis de rouler à 50 km/h ainsi que sur quelques grandes artères de pénétration dans la capitale limitées à 70, voire à 90 km/h. À certains endroits, il incombe toutefois de réduire encore sa vitesse et/ou de respecter certaines règles particulières liées à la présence potentielle d'enfants ou d'usagers faibles. On fait le point sur ces quelques exceptions en matière de circulation, présentées à l'article 22 du code de la route et signalées sur le terrain au moyen de panneaux spécifiques.

PANNEAU ET DÉNOMINATION	DESCRIPTION	ART. DU CODE DE LA ROUTE
 <p>F12a Zone résidentielle ou zone de rencontre</p>	<p>Vitesse maximale autorisée : 20 km/h Stationnement : interdit, sauf sur les emplacements délimités par un marquage au sol ou un revêtement de couleur différente sur lequel la lettre « P » est reproduite, et aux endroits où un signal routier l'autorise. Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique, sans pour autant entraver la circulation sans nécessité. Les jeux sont autorisés. Les conducteurs ne peuvent mettre les piétons en danger ni les gêner. Au besoin, ils doivent s'arrêter et redoubler de prudence en présence d'enfants. 	22bis
 <p>F87 A14 Voie publique munie de dispositifs surélevés</p>	<p>Vitesse maximale autorisée : 30 km/h Stationnement : sauf réglementation locale, l'arrêt et le stationnement sont interdits sur ces dispositifs. Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les conducteurs doivent approcher ces dispositifs en redoublant de prudence et à allure modérée. Tout dépassement par la gauche y est interdit. 	22ter
 <p>F99c Chemin réservé aux piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelecs</p>	<p>Vitesse maximale autorisée : 30 km/h Stationnement : autorisé Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Excepté les véhicules prioritaires et ceux disposant d'une autorisation, seules les catégories d'usagers dont le symbole est reproduit sur ce panneau peuvent circuler sur ces chemins. Les usagers qui les empruntent ne peuvent se gêner ou se mettre mutuellement en danger. Ils ne peuvent entraver la circulation sans nécessité et doivent redoubler de prudence en présence d'enfants. Les jeux sont autorisés. 	22quinquies
 <p>F103 Zone piétonne</p>	<p>Vitesse maximale autorisée : allure du pas Stationnement : autorisé Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Excepté les véhicules prioritaires et ceux disposant d'une autorisation ou d'un laisser-passer, l'accès à cette zone est uniquement réservé aux piétons. Ces derniers peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique, sans entraver la circulation sans nécessité. Les jeux sont autorisés. Lorsque la signalisation le prévoit et selon les restrictions qui y figurent, les cyclistes, les véhicules devant charger ou décharger ainsi que les taxis peuvent accéder à cette zone. Les conducteurs admis doivent circuler à l'allure du pas, ne peuvent mettre les piétons en danger ni les gêner et doivent au besoin leur céder le passage ou s'arrêter. Les cyclistes doivent en outre descendre de leur vélo si nécessaire. 	22sexies
 <p>C3 + indication complémentaire Rue réservée aux jeux</p>	<p>Vitesse maximale autorisée : allure du pas Stationnement : autorisé Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> Toute la largeur de la voie publique est réservée aux jeux. Seuls les véhicules prioritaires et ceux disposant d'une autorisation, appartenant à un habitant de la rue ou dont le garage s'y trouve peuvent circuler ici. Les conducteurs admis doivent circuler à l'allure du pas, ne peuvent mettre les piétons en danger ni les gêner et doivent au besoin leur céder le passage ou s'arrêter. Ils doivent en outre redoubler de prudence en présence d'enfants et les cyclistes doivent descendre de leur vélo si nécessaire. 	22septies
 <p>C3 + indication complémentaire Rue scolaire</p>	<p>Vitesse maximale autorisée : allure du pas Stationnement : autorisé Remarque :</p> <ul style="list-style-type: none"> La voie publique est réservée aux piétons et aux cyclistes. Seuls les véhicules prioritaires et ceux disposant d'une autorisation peuvent circuler ici. Les conducteurs admis doivent circuler à l'allure du pas, ne peuvent mettre les piétons ou les cyclistes en danger ni les gêner et doivent au besoin leur céder le passage ou s'arrêter. 	22undecies

Rues cyclables : petite piqûre de rappel en la matière



Officiellement intégrées au code de la route en 2012 et annoncées au moyen du panneau F111 (voir exemple ci-contre), les « rues cyclables » ont pour la première fois fait leur apparition à Etterbeek en 2020. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 15 sur l'ensemble du territoire de la commune, chacune d'entre elle étant intégrée à un itinéraire cyclable régional.

Pour rappel, dans ces rues, le cycliste (auquel est aussi assimilé le conducteur de vélo électrique ou de tout autre « cycle ») peut utiliser toute la largeur de la voie lorsqu'elle n'est ouverte qu'à son sens de circulation et sa bande de circulation lorsque la voirie est à double sens. La vitesse y est limitée à 30 km/h et il est interdit aux véhicules à moteur d'y dépasser les cyclistes.

Travaux publics : une véritable machine à l'œuvre !

Regroupant près de 140 collaborateurs, parmi lesquels certains profils techniques, des agents administratifs et de nombreux ouvriers, le service des Travaux publics est l'un des principaux départements de la commune. Pourtant, le public le connaît peu. Petit tour d'horizon du travail colossal effectué au quotidien par cette véritable machine, dont chaque rouage contribue à rendre notre commune plus sûre et plus belle.

Un service, trois sections

Le service des Travaux publics est divisé en trois sections. Le pôle « voiries » s'occupe de tout ce qui touche à la propreté (sauf les aspects préventif, réactif et répressif relevant du Plan Propreté), à la mobilité ainsi qu'aux espaces publics et aux espaces verts. Le pôle « bâtiments » est responsable de la gestion des 35 bâtiments publics (hôtel communal, écoles, etc.) dont la commune est propriétaire. Enfin, le pôle « garage » gère tout ce qui a trait au charroi communal, en ce compris tous les véhicules de service, les camions et camionnettes, sans oublier les bus scolaires. Sans eux, rien ne roule à Etterbeek !

Ces différents pôles d'intervention agissent sous la responsabilité du Collège des bourgmestre et échevins, représenté par l'échevine des Travaux publics, Caroline Joway, et assurent tous les travaux d'entretien et de réparation à effectuer dans la commune. Ils prennent aussi en charge les projets de construction ou d'aménagement, ce qui implique la préparation, le suivi et la coordination de plusieurs chantiers importants menés par des entrepreneurs désignés dans le cadre de marchés publics. Enfin, ils supervisent les impétrants, gèrent les demandes d'occupation de voirie et ont un droit de regard sur la plupart des travaux entrepris dans notre commune par la Région. Bref, ils ne manquent pas de boulot !

Focus sur quatre gros chantiers

Place du Rinsdelle : lifting complet



La réfection de la place du Rinsdelle a démarré à la fin de l'été dernier. Ce vaste chantier vise à reconfigurer entièrement les lieux autour d'un espace plus vert et durable (environ 1.000 m² de verdure en plus), ouvert à toutes les générations et accordant plus de place à la mobilité douce. 35 arbres ont déjà été plantés et les travaux liés aux voies périphériques sont terminés. Il ne reste donc plus qu'à boucler l'aménagement paysager (pose de gazon, essences favorisant la biodiversité, etc.) et à installer les structures dédiées aux loisirs (terrain de sport, canisite, zone de détente, aire de jeux et piste de pétanque). L'inauguration est prévue au printemps.

Abords des logements Log'Iris : jeux, verdure et convivialité



Trois sites sont concernés par ce projet destiné à verdurer davantage le quartier (on passera de 2982 m² de verdure à 4123 m² après les travaux) et y améliorer la sécurité :

- Le clos Commandant Ponthier, au sein duquel on crée un nouvel espace vert avec, au centre, une grande aire de jeu.
- Une partie de la rue Général Henry (du n°134 au n°140) et la placette Rolin vont bénéficier d'une réfection complète et être reliés via un parvis urbain de plain-pied voué au jeu et à la détente.
- Sur l'Espace Nord, à l'arrière de la rue Général Henry, l'ancien parking semi-enterré sera reconverti en zone verte aux multiples fonctions.

La future plaine de jeux, la rue Général Henry et la placette Rolin devraient être achevées fin mai.

Square de Léopoldville : trottoirs neufs et carrefours sécurisés



Hormis la rénovation des trottoirs situés côté façade au niveau de la partie basse du square, l'ensemble des carrefours (à l'exception de celui desservant le pont Auguste Rodin) feront l'objet d'interventions visant à renforcer la sécurité des usagers faibles. De nouveaux arbres seront également plantés. La fin des travaux est prévue prochainement.

Paradis des Enfants : érection d'un nouveau bâtiment



La construction d'une aile maternelle et administrative est en cours au complexe scolaire du Paradis des Enfants. La première pierre en a été posée le 23 février dernier. Ce nouveau bâtiment basse énergie deviendra l'entrée principale de l'école et permettra de faire passer la capacité d'accueil de l'établissement d'environ 800 places à plus de 900. Outre des locaux techniques, des sanitaires et un espace pour le gardien du parc, cet édifice regroupera différents services administratifs (direction, secrétariat, etc.) ainsi que de nombreux espaces dédiés aux enfants : 24 classes au total, une zone de psychomotricité, un réfectoire avec cuisine pédagogique, une garderie, des salles de sieste, une bibliothèque-ludothèque, etc. Les travaux devraient s'achever en juin 2023, le but étant d'ouvrir le bâtiment pour la rentrée de septembre. Ce n'est évidemment que l'un des nombreux projets menés par la section « bâtiments » du service des Travaux Publics qui en gère beaucoup d'autres, notamment dans nos écoles communales.

Réaménagement du rond-point Schuman : un accord trouvé avec la Région

L'avenue de la Joyeuse Entrée sera finalement bien à double sens.



La gouvernance bruxelloise s'est engagée à remettre un permis modificatif dans le projet de réaménagement du rond-point Schuman et c'est la commune d'Etterbeek qui respire !

Pour rappel, ce n'est pas le projet de transformation du rond-point appelé à devenir une esplanade urbaine qui posait problème, mais bien le plan de circulation qui l'accompagnait et ses effets collatéraux sur la mobilité.

Ce plan de circulation prévoyait notamment la mise à sens unique de l'Avenue de la Joyeuse Entrée qui longe le parc du Cinquantenaire, à l'avant de celui-ci, côté rue de la Loi. Une solution qui aurait obligé les automobilistes à faire le tour du parc sur des voiries déjà surchargées entraînant de la pollution et des nuisances inutiles.

Heureusement, un accord entre Commune, Région et Etat fédéral a finalement été trouvé puisque l'avenue de la Joyeuse Entrée restera à double sens pour les voitures et les vélos. La commune d'Etterbeek se réjouit de cette décision qui préserve les intérêts légitimes des habitants d'Etterbeek et de Bruxelles-Ville.

Le nouveau plan de l'avenue de la Joyeuse Entrée sera soumis à l'enquête publique via une demande de permis modificatif. Les riverains ainsi que les communes d'Etterbeek et de Bruxelles-Ville pourront dès lors à nouveau s'exprimer sur cet ambitieux projet.

Susciter des vocations chez les jeunes !



Le 26 janvier, le service Jeunesse de la commune proposait une après-midi découverte des métiers de la Sécurité et de la Prévention à l'hôtel communal.

Une cinquantaine de jeunes Etterbeekois·es a ainsi eu l'occasion de rencontrer dans un cadre convivial, des professionnels de la Prévention, du Siamu mais aussi des policiers de la zone Montgomery ainsi que des bénévoles et des secouristes de la Croix-Rouge. Une invitation qui a rencontré un vif succès auprès des jeunes et qui suscitera peut-être des vocations.

Succès pour la balade hivernale du GC de Maalbeek



Pour braver le blues hivernal, l'équipe du centre culturel flamand De Maalbeek proposait le 14 janvier dernier une magnifique balade artistique dans les rues d'Etterbeek. Au menu : 1h30 de rêve avec du cirque lumineux, de la musique, une exposition. Cette balade s'est terminée dans la convivialité avec le petit verre de l'amitié.

Le bout du tunnel pour le Senghor

Après une longue fermeture pour cause de travaux de mise en conformité, le centre culturel Senghor devrait bientôt pouvoir ouvrir ses portes.



En février 2021, le centre culturel s'est vu dans l'obligation de fermer ses deux salles de spectacle. Un coup dur après les arrêts déjà imposés par la pandémie. À l'origine de cette seconde fermeture inattendue, une décision de Bruxelles Environnement dans le cadre d'une procédure de renouvellement de permis d'environnement. L'instance régionale avait en effet pointé du doigt certains manquements en matière de normes incendie.

Cette fermeture inopinée a placé la commune dans une situation compliquée, car les budgets n'avaient pas été prévus pour ce type de travaux. Le service des Travaux publics a tenté de trouver des solutions afin que le chantier puisse néanmoins avancer. Ces travaux concernent notamment des travaux de mise en conformité électrique, la mise en place du compartimentage qui divise le bâtiment en zones

destinées à contenir le feu en cas de sinistre mais aussi l'installation de deux nouvelles chaudières, de portes coupe-feu, de portes acoustiques et le remplacement des pendrillons ignifugés.

Rester actif mais à quel prix ?

Malgré l'interdiction d'utiliser ses salles de spectacle pendant près d'un an, le Senghor a continué ses activités mais aux prix d'énormes efforts comme en témoigne la directrice des lieux, Emmanuelle Poznanski : « Si les activités liées au pôle socio-culturel comme l'école des devoirs ou les cours d'alphabétisation ont pu être organisés au Senghor, nous avons dû trouver des solutions « hors les murs » pour nos spectacles. Non seulement cela coûte très cher en location de salles mais on perd forcément le public plus précarisé qui ne se déplace pas au Marni, au Concert Noble ou même à la bibliothèque Hergé. En terme qualitatif, il y a donc une perte de sens par rapport à notre projet social et à nos missions d'accompagnement vers la culture ». Cette réouverture s'avère donc urgente pour le public mais aussi pour les artistes habitués aux qualités acoustiques exceptionnelles des salles du Senghor et qui ont vu leurs prestations reportées à de nombreuses reprises. Le centre culturel devrait heureusement pouvoir ouvrir ses portes au printemps prochain. Nous ne manquerons pas de vous communiquer la programmation des premiers spectacles prévus dans les murs du Senghor dans une prochaine édition.


Comme c'est le cas chaque mois, la Vie etterbeekoise offre aux partis politiques représentés au conseil communal la possibilité de s'exprimer. Ils ont choisi eux-mêmes le thème de leur intervention parmi les différents sujets abordés dans ce numéro.

LB
Bourgmestre

Un coup de pouce pour la facture énergétique des ménages etterbeekois

Limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie grâce à l'achat groupé » était le titre d'un courrier que la plupart des Etterbeekois et des Etterbeekois ont reçu dans leurs boîtes aux lettres il y a quelques semaines. A l'initiative du Bourgmestre et de l'échevine de la Transition écologique, le Collège a en effet désigné l'entreprise Wikipower pour qu'elle négocie les meilleurs prix possibles auprès des fournisseurs d'énergie dans le but d'alléger la facture des ménages etterbeekois. Pour y arriver, Wikipower invite un maximum d'habitants de la commune à s'inscrire sur sa plateforme d'ici la fin mars. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chances d'obtenir de meilleurs prix.

Lancée en janvier, cette initiative a déjà reçu le soutien de près de 1000 habitants. Lors de son lancement, on parlait déjà de crise énergétique et ce, avant même que la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les prix de l'énergie ne viennent peser davantage sur le budget des ménages. Indépendamment du fait que plusieurs mesures ont déjà été prises par le gouvernement fédéral ou sont en voie de l'être afin de limiter les hausses dont on entend parler tous les jours, la liste du Bourgmestre vous encourage à vous inscrire à cette initiative lancée par la commune car nous pensons que ce sont les petits ruisseaux qui forment les grandes rivières !



Anne Vandersande
Cheffe de groupe

ecolo GROEN

Comment améliorer la propreté à Etterbeek

Depuis quelques temps, la propreté des voiries à Etterbeek laisse à désirer. C'est le constat de nombre d'habitant.e.s mais également des autorités de la commune, Collège en tête.


Le groupe Ecolo-Groen se réjouit donc que, loin de nier le problème, le Collège des Bourgmestre et Echevin.e.s décide de le gérer, avec transparence et volontarisme.

Fin janvier 2022, une commission a été organisée sur ce thème, mettant en lumière les différent.e.s acteur.rice.s communaux.ales œuvrant à la propreté : le volet opérationnel du nettoyage, la médiation éco-citoyenne pour la prévention et enfin, pour les plus récalcitrants, la répression assortie de sanctions.

Lors de cette commission, fort instructive, les carences en personnel, tant ponctuelles (COVID) que structurelles ont été abordées. Les pistes de solutions, sous la forme de recrutement de nouveau personnel et de réorganisation des tournées, ont également été présentées.

Les Etterbeekois.e.s ont reçu, en condensé, ces informations au moyen d'un toutes-boîtes distribué à la même période.

Evidemment, cela nous rappelle que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ! Et que jusqu'au moment de leur collecte, les déchets sont de la responsabilité de l'habitant.e qui s'en débarrasse... C'est toutefois collectivement que l'on pourra rendre notre cadre de vie encore plus agréable à vivre en conjuguant la responsabilité individuelle et un service public performant pourvu des effectifs nécessaires pour mener à bien cette « lourde » tâche à accomplir.



Françoise Duvosquel
Conseillère communale

PS-spa+

Le point sur les chantiers à Etterbeek

Avec les nombreux chantiers en cours sur notre commune, le service des Travaux publics est mis sous pression particulièrement ces derniers temps.

Ces travaux engendrent plusieurs nuisances de voisinage qui sont difficiles à supporter pour certains et c'est compréhensible. Pire encore, quand les sous-traitants sur le terrain ne communiquent pas avec les habitants pour essayer de comprendre leurs demandes. Ces demandes sont parfois très simples, il s'agit par exemple de se frayer un chemin sans avoir de la boue jusqu'aux chevilles ou encore de permettre aux personnes à mobilité réduite de sortir faire leurs courses sans danger et sans abimer le matériel du chantier.


Vous l'aurez compris, la cohabitation « chantier et habitants » peut devenir un vrai problème. Concernant les abords de la rue Général Henry, le conseil communal a été interpellé et a pris conscience de la situation et le collège fait le nécessaire pour alléger ces nuisances.

Concernant le Senghor, nous suivons particulièrement ce chantier car nous souhaitons depuis des mois une réouverture rapide. Nous remercions le service des Travaux d'avoir compris notre désarroi et celui des artistes.

Concernant l'école du Paradis de enfants, nous sommes contents de voir progresser les travaux en tenant compte du bien-être du public scolaire. D'ailleurs, la première pierre de l'aile maternelle a été posée ce mercredi 23 février.

Il est primordial de tenir compte du bien-être des voisins et des usagers qui partagent l'espace public durant la durée du chantier quel que soit son ampleur. C'est possible en communiquant régulièrement et en anticipant les problèmes.

C'est vrai, c'est un mal pour un bien. Mais le moral des personnes en prend un coup et donc leur bien-être qui est aussi important à l'instant présent. Mettons donc assez rapidement en place ces solutions proposées !!!



Colette Njomgang
Échevine

Alternative

La prime 'bonus-loyer' : dorénavant aussi pour les logements étudiants

Les Agences immobilières sociales (AIS) sont un bel outil pour renforcer l'offre de logements. Elles gèrent la location de logements qui appartiennent principalement à des propriétaires privés et les mettent en location à un prix abordable, à destination de ménages à revenus modestes.

L'Agence Immobilière Sociale se charge de la gestion locative et sécurise la relation entre le propriétaire et le locataire. En échange d'un loyer inférieur au prix du marché, le propriétaire est assuré d'une tranquillité de gestion et reçoit de nombreux services et garanties (paiement assuré du loyer, gestion locative sans souci, entretien et aide à la rénovation, exonération du précompte immobilier...).

Le locataire bénéficie quant à lui d'un logement de qualité à loyer modéré.

Pour renforcer la mise à disposition de logements à loyer modéré, la commune accorde une prime 'bonus-loyer' aux propriétaires qui mettent leur logement en location via une AIS. Cette prime vient combler partiellement la perte de revenu lié à l'écart entre un loyer normal et le loyer d'un logement à finalité sociale. La prime communale varie entre 300€ et 1.200€/an selon la taille du logement.

Sur proposition de notre groupe, la commune accordera également une prime aux propriétaires qui louent un logement étudiant via une AIS.

Malheureusement, alors que la prime pour un studio est de 300€/an, celle pour un logement étudiant n'est que de 75€/an, ce qui est trop modeste pour être un incitant. Nous espérons voir cette prime rapidement relevée.



Louise-Marie Bataille
Conseillère communale

DÉFI

La culture, c'est la classe !

La crise sanitaire que nous vivons depuis deux ans a montré à quel point la culture a pris une place essentielle dans nos existences. Comment aurions-nous pu traverser cette longue période sans avoir accès à de nombreux contenus culturels en ligne ?

Nous pensons tout particulièrement aux jeunes pour qui l'obligation de rester confinés chez eux a été pénible à vivre. Les réseaux sociaux ont permis à une grande partie d'entre eux de tenir le coup !

La grande chance que nous avons d'avoir accès à ces contenus ne devrait pas non plus nous faire oublier la nécessité de « réinvestir » ensemble la culture et les lieux culturels, lorsque ce sera à nouveau pleinement possible. Car la culture émerge aussi du collectif et de la nécessité d'être ensemble pour se divertir, apprendre, débattre et exercer son esprit critique.

C'est principalement au travers de l'école que DéFI souhaite renforcer la présence de l'art et de la culture, que cela soit à l'intérieur des établissements mêmes, par la venue d'artistes, ou en se rendant directement dans les lieux culturels.

La culture est synonyme d'évasion, d'émancipation et d'épanouissement. Gageons qu'elle puisse à nouveau faire rêver nos jeunes !



Quentin Poncelet

Animations & festivités

À partir du 27 avril

Foire d'Etterbeek

Attractions foraines, divertissements et stands de nourriture pour petits et grands

Place Jourdan – Lu, Ma, Je et Ve (15h-21h30) / Me (12h-21h30) / Sa (12h-22h) / Di (11h-21h30)

02 627 23 24

fmb@etterbeek.brussels

Culture

Lundi 21 mars

Cultuurraad

Recueil d'avis et concertation sur la politique culturelle néerlandophone menée à Etterbeek – 19h

02 627 23 10 – cultuur@etterbeek.brussels

Mercredi 20 avril

Buitenspeeldag

Journée consacrée aux jeux en plein air avec nombreuses activités proposées aux enfants Rue de Theux et alentours – 14h à 17h

02 627 23 05 – cultuur@etterbeek.brussels

À partir du 21 avril

Nocturnes des musées bruxellois

Ouverture en soirée et activités inédites dans de nombreux musées et centres d'art de la capitale

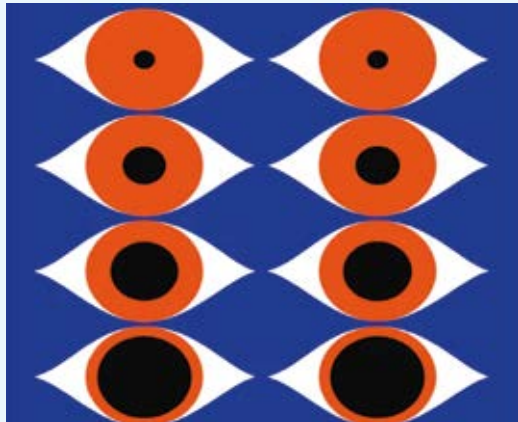
Chaque jeudi soir, de 17h à 22h

5 € / 2,50 € (- de 26 ans) / gratuit

(- de 13 ans)

02 512 77 80 – info@brusselmuseums.be

www.nocturnes.brussels



Jusqu'à la mi-mai

Ateliers de préparation à la Zinneke Parade 2022 organisée autour du thème « Trompe l'œil »

Echasses, percussions, mouvement, construction d'instruments de musique, etc.

0466 28 43 89 – 0472 67 52 81

zinneke.etterbeek@gmail.com



Economie

Mardi 22 mars

« Entrepreneuriat social : quelles sont les différentes formes d'entreprises possibles ? »

Atelier organisé par le service du Développement économique et commercial, en collaboration avec Groupe One

Innov'Ett / Maison des entrepreneurs d'Etterbeek (131 rue de l'Etang)

18h30 à 21h

02 627 24 41 – economie@etterbeek.brussels



Participation

Mercredi 27 avril

Citizenship Workshops

Cycle d'information sur le fonctionnement de la Belgique et ses différents niveaux de pouvoir organisé à l'intention des résidents Etterbeekois étrangers dans le cadre du projet In'Etterbeek

Activité (FR / EN) proposée en présentiel avec possibilité de se connecter en ligne

« Le fonctionnement des institutions fédérales »

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) salle Christian Debaty – 19h30

02 627 23 30

participation@etterbeek.brussels

Jeunesse

Dimanche 10 avril

Défi Harry Potter

Fabrication de baguette magique, cours de potions, jeu de piste... (pour enfant dès 6 ans)

Jardins Participatifs d'Etterbeek (171-173 avenue Nouvelle) – 13h à 16h30

02 627 27 85 ou 86 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels



Propreté publique

Samedis 26 mars et 30 avril

Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers – 9h à 14h

Avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers – 9h à 14h

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

Transition écologique

Samedi 26 mars

Earth Hour – Extinction des lumières en guise de soutien à l'environnement et à la planète

Un peu partout à travers le monde – 20h à 21h (heure locale)

Rassemblement citoyen également prévu au même moment (autour de bougies) place de Theux

www.earthhour.org



Samedi 2 avril

Atelier au verger – Greffe de printemps

Jardins Participatifs d'Etterbeek (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 15h

02 627 27 85 ou 86

etterbeek.durable@etterbeek.brussels



Mercredi 20 avril

Atelier au verger – Taille de printemps

Jardin Jean-Félix Hap (accès : 191 av. d'Auderghem / 508 ch. de wavre / 51-75 rue Louis Hap) – 10h30 à 15h

02 627 27 85 ou 86

etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Vie politique

Lundi 28 mars

Conseil communal

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) salle Christian Debaty – 20h

02 627 23 22 –

secretariat@etterbeek.brussels

Appel aux talents pour la 5^{ème} édition du Parcours d'Artistes !



La 5^{ème} édition du Parcours d'Artistes d'Etterbeek aura lieu du 7 au 9 octobre 2022.

Cette nouvelle édition restera multidisciplinaire, multiculturelle et surtout intergénérationnelle afin de conserver la diversité qui fait sa spécificité. La culture sortira des murs et viendra à votre rencontre dans les rues d'Etterbeek.

Ce rendez-vous très attendu des Etterbeekois·es, réunit tous les deux ans une multitude d'artistes.

Certains accueilleront les visiteurs à domicile, d'autres exposeront leurs œuvres dans des lieux publics. Mais tous auront à cœur de partager leur passion.

Cet événement permet également à la population de découvrir les nombreuses initiatives développées sur le territoire de la commune en matière d'art et de création.

Vous êtes artistes et vous avez envie de participer à cet événement ? C'est possible !

Que vous soyez peintre, sculpteur, graveur, dessinateur, photographe, chanteur, plasticien, musicien, ... n'hésitez pas à vous manifester auprès du service de la Culture francophone via le formulaire de candidature disponible sur le site de la commune « etterbeek.brussels » ainsi qu'en version papier à l'accueil de l'hôtel communal (Avenue des casernes, 31).

Ce formulaire est à compléter en ligne ou à scanner pour être transmis à l'adresse : culturefrancophone@etterbeek.brussels. Veuillez également à faire parvenir au service un visuel en haute résolution représentatif de votre travail au format 600 dpi (+- ou 2MB).

Attention, l'appel à candidature se termine le **1^{er} avril 2022**.

i Service de la Culture francophone :
02 627 23 57 –
culturefrancophone@etterbeek.brussels

Logement Intergénérationnel: Et si vous receviez un·e étudiant·e ? Une solution gagnante pour tous !



Vous avez plus de 50 ans et vous disposez d'une chambre libre ? Accueillez un·e étudiant·e sélectionné par l'ASBL 1Toit2Ages.

Vous bénéficiez d'une présence rassurante ainsi que d'un complément de revenu, et offrez à un jeune un cadre calme et propice à la réussite de ses études. Pour tous, ce sont des échanges riches et conviviaux ! Sélection et suivi assurés tout au long de l'année par l'ASBL.

Plus de 3000 binômes ont déjà tenté l'aventure, et vous ?

i www.1toit2ages.be ou 0475 93 28 28

Solidarité et développement : la commune soutient vos projets !

Chaque année, le service de la Solidarité internationale lance un appel à projets destiné à soutenir différentes initiatives menées dans ce domaine ou dans celui de la coopération au développement.

Concrètement, les projets financés dans ce cadre peuvent avoir lieu à Etterbeek ou à l'étranger mais doivent concerner des actions, événements ou formations entrepris dans une démarche solidaire et mondiale. Ils peuvent être mis en œuvre par des associations ou des écoles établies à Etterbeek ou y menant (une partie de) leurs activités, ou par des groupes ou

collectifs d'habitants souhaitant s'investir dans le domaine de la solidarité internationale et/ou de la coopération au développement.

Les montants alloués (dans la limite des crédits disponibles) peuvent aller jusqu'à 2.000 € par projet. Les dossiers de candidature sont à introduire via le site web de la commune (rubrique « Vos démarches I

Primes et subsides ») ou par email adressé au service de la Solidarité internationale.

i Service Solidarité internationale
02 627 27 73
02 627 23 81
solidariteinternationale@etterbeek.brussels

C'est le printemps, on réasphalte !



Chaque année, le retour des beaux jours annonce la traditionnelle reprise des travaux de réasphaltage dans nos voiries. C'est à nouveau le cas en 2022 puisque, fin mars, pas moins de quatre chantiers destinés à renouveler la couche d'asphalte dans les rues concernées sont menés par une entreprise spécialisée, sous la direction de notre service des Travaux publics.

La rue Peter Benoît (entre l'avenue Jules Malou et la chaussée de Wavre) aura l'honneur d'ouvrir le bal dès le premier jour du printemps. Idem pour la rue Joseph Buedts. Le 23 mars, l'ancien revêtement d'asphalte de la rue Champ du Roi (entre l'avenue d'Auderghem et la rue Baron Lambert) sera à son tour enlevé pour être rafraîchi et au même moment, le tronçon de la rue des Francs compris entre l'avenue des Gaulois et l'avenue des Celtes subira le même sort. À noter que, pour autant que les conditions météorologiques y soient favorables, ce type d'intervention, réalisée uniquement en surface, ne dure que quelques jours.

Ce ne sont évidemment pas les seuls travaux d'asphaltage que la commune a prévu de finaliser cette année. Au mois d'août, ce sera au tour d'une bonne moitié de la rue Père de Deken (entre la rue des Taxandres et l'avenue de Tervueren) de faire peau neuve. Par ailleurs, la liste est un peu trop longue pour pouvoir en livrer le détail ici, mais un certain nombre de réparations localisées seront également programmées durant l'été. Ici, ce ne sont pas des rues complètes ou des morceaux de rues qui sont concernés, mais des portions de voiries plus limitées ou des endroits précis où la couche d'asphalte est usée ou fortement dégradée.

Covid-19 : l'antenne locale de vaccination accessible jusqu'à la fin mars

Etterbeek maintiendra jusqu'au 31 mars 2022 l'antenne de vaccination ouverte dans le hall d'accueil de son hôtel communal en vue de renforcer la lutte contre la pandémie de coronavirus !

Cette antenne est accessible sans ou sur rendez-vous (via le site bruvax.brussels.doctena.be) les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30 à 16h30, ainsi que les mardis de 11h30 à 18h30. Chaque Bruxellois âgé de plus de 18 ans peut y recevoir gratuitement une 3^{ème} dose. Les citoyens de 12 ans et plus n'ayant pas encore reçu leur 1^{ère} ou 2^{ème} dose peuvent aussi s'y présenter. Dans tous les cas, le vaccin administré est le Pfizer. N'oubliez pas d'apporter votre carte d'identité. Les 12-15 ans doivent quant à eux être accompagnés par (un de) leur(s) parent(s) ou leur tuteur·rice légal·e.